



Les Archers de Saint Loup

sont heureux de vous inviter à leur



Challenge des écoles de Tir de Bretagne

qui se déroulera le

Samedi 19 mars 2022

A la « Salle des Archers »



RÈGLEMENT DU CONCOURS :

Il s'agit d'une rencontre amicale, sous le format de tirs qualificatifs, réservée uniquement aux débutants licenciés au cours de la saison en cours, dans un club FFTA.

Catégories :

- Jeunes (Filles et Garçons) jusqu'à Junior
- Jeunes Arc à poulies (Filles et Garçons)
- Femmes (SF et +)
- Hommes (SH et +)
- Arcs à poulies (Femmes et Hommes)

Déroulement :

- 2 séries de 10 volées de 3 flèches sur blason de 80 cm à 18 m

Précisions diverses :

- Le classement par équipe est effectué à partir d'équipes composées des quatre meilleurs tireurs, toutes catégories confondues, avec au minimum un jeune et au maximum un arc à poulies (jeune ou adulte).

Récompenses :

- aux 3 meilleures équipes
- aux 3 meilleurs individuels de chaque catégorie

PROGRAMME DU CONCOURS :

Ouverture du Greffe	13h00
Inspection du matériel	14h00
Flèches d'essai (3 flèches en 2 minutes) 2X30 flèches à 18 mètres diam. 80 cm	14h15
Fin des tirs	17h00
Résultat et récompenses	17h30 environ

BUVETTE : Sur place selon les décisions gouvernementales

RAPPELS : Tenue de sport souhaitée, **chaussures de sport obligatoires.**
Licence 2021, certificat médical si non précisé « oui » sur la licence.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions devront être transmises **au plus tard Lundi 14 mars 2022**, accompagnées du règlement à l'ordre des « Archers de St Loup ».

Delourmel Emmanuel
9 rue Paul Gauguin
35530 Servon sur Vilaine
Tel : 06-79-47-82-19 (à partir de 18h)
Mail : delourmelemmanuel@hotmail.com

ATTENTION : - **Le nombre de places est limité à 44**

ACCES A LA SALLE : Salle des Archers, Pole Tennis du pays de Chateaugiron
Rue du petit bois, 35530 Noyal-sur-Vilaine (juste à la sortie de Domloup)

Coordonnées GPS :

48°03'43.2"N
1°30'39.6"W





FICHE D'INSCRIPTION

Challenge des écoles de Tir de Bretagne 2022

Club	
Responsable Inscription	
Téléphone	
Mail	

Nom et Prénom	N°de licence	Catégorie	Arc	N°d'équipe	Montant 6€ par archers
				Total	

Les inscriptions sont à transmettre **le plus tôt possible et au plus tard avant**
LE LUNDI 14 Mars 2022,
 accompagnées de leur règlement de 6 euros par débutant, à :
 (Chèque à l'ordre des « Archers de Saint Loup »)

Delourmel Emmanuel
 9 Rue Paul Gauguin
 35530 Servon Sur Vilaine

Tel : 06-79-47-82-19 (à partir de 18h)
 Mail : delourmelemmanuel@hotmail.com